

Nantes, le 5 juin 2024

Affaire suivie par :  
Catherine BERNARD  
Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Économie Gestion  
Mél : [catherine.bernard@ac-nantes.fr](mailto:catherine.bernard@ac-nantes.fr)  
Philippe LE GAL  
Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Sciences et Techniques Industrielles  
Mél : [philippe.le-gal@ac-nantes.fr](mailto:philippe.le-gal@ac-nantes.fr)  
Site académique : [esst.ac-nantes.fr/](http://esst.ac-nantes.fr/)  
4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616  
44326 NANTES Cedex 3

Catherine BERNARD & Philippe LE GAL  
Inspectrice et inspecteur de l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique  
Pilotes du dispositif académique « Enseignement  
de la santé et de la sécurité au travail » - ES&ST

à

Madame, Monsieur le.la Chef.fe d'établissement  
Madame, Monsieur la.le DDFPT

Objet : **Recensement des enseignants aux formations « Santé et sécurité au travail »**

La formation à la santé et à la sécurité au travail constitue un enjeu fort pour nos jeunes ([plan santé au travail 2021-2025](#)) et elle s'inscrit dans la politique de « L'école promotrice de santé ». Tous les référentiels de nos diplômes professionnels intègrent la prévention des risques et l'acquisition des compétences relatives à la santé et la sécurité au travail. Selon la spécialité, **l'évaluation ou l'attestation de certaines d'entre elles est soit préconisée, soit indispensable pour la délivrance des diplômes** du CAP au BTS. La liste des formations par diplôme a été actualisée en février 2022. Elle est consultable sur le site de [l'INRS](#).

Il revient à chaque établissement de sensibiliser et former les élèves. A cet effet, comme chaque année, il est nécessaire de procéder à un bilan des compétences acquises en santé et sécurité au travail des enseignants afin de recenser les besoins en formation.

L'accès DDFPT du site [OGELI](#)\* vous permet de consulter ces compétences en santé et sécurité au travail. Si vous identifiez des besoins en formation pour des enseignants qui n'ont pas encore acquis ces compétences, nous vous serions reconnaissants de **renseigner le tableau joint en précisant le nom des enseignants concernés par une formation « Santé et sécurité au travail »**. Il est important que les enseignants soient informés de cette pré-inscription. Vous serez informés en septembre/octobre des personnels retenus ainsi que du calendrier des formations.

Pour obtenir le détail des formations proposées, vous pouvez consulter la rubrique « se former » du site académique [esst.ac-nantes.fr](http://esst.ac-nantes.fr). Il est à noter que **la formation de base « Enseigner la Santé & la Sécurité au Travail – ES&ST » est un prérequis pour accéder aux autres formations.**

**Nous vous remercions de nous adresser vos réponses pour le 5 juillet ou au plus tard le 11 septembre** ce qui nous permettra de constituer les listes des stagiaires qui seront convoqués aux prochaines formations.

Nous espérons pouvoir compter sur votre précieuse collaboration pour assurer la mise en œuvre de la politique de prévention nationale et académique au service des jeunes en formation.

**Catherine BERNARD & Philippe LE GAL**



\*OGELI : outil de gestion en ligne des formations en santé et sécurité au travail.  
Si vous avez oublié votre mot de passe ou pour tout autre question, contactez Émilie Templier correspondante académique pour le site OGELI ([Emilie.Templier@ac-nantes.fr](mailto:Emilie.Templier@ac-nantes.fr)).